

BEAUMONT

L'actualité de l'action municipale

notre ville

JUIN 2017



NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
 04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
 04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
 (médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
 04 73 44 10 00
Police nationale (urgences) 17
Commissariat central
 106 avenue de la République
 04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
 04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
 0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
 0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
 du lundi au vendredi :
 9 h-12 h / 14 h-18 h,
 le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
 Rue de l'Hôtel de Ville
 63110 Beaumont
 www.beaumont63.fr
 contact@beaumont63.fr
 04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Centre technique municipal
 04 73 26 66 68
Police municipale 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
 04 73 15 15 93
les 6 Collines (CCAS)
 04 73 92 12 47
Direction de l'animation de la cité
 04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
 04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
 04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
 04 73 15 33 41
Centre de loisirs 04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
 04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
 06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
 06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Déchetterie - 04 63 66 95 39
 Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
 ouverte du lundi au vendredi de 9h
 à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
 et dimanche de 9h à 19h. Fermée
 les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
 04 63 699 669
Voirie/espace Public
 Numéro Azur 0800 30 00 29
ÉDUCATION
Groupe scolaire Jean Zay
 • Maternelle 04 73 93 15 00
 • Élémentaire 04 73 93 13 19
 • Restaurant scolaire
 04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
 • Maternelle 04 73 27 11 29
 • Élémentaire 04 73 26 60 64
 • Restaurant scolaire
 04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
 (uniquement sur RV)
 Centre de circonscription
 « La Chaîne des Puys - Beaumont »
 30, chemin du Mas
 04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
 04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
 04 73 77 09 89
Conciliateur
 permanences de Madame Danièle
 Lacquit en mairie les 1er et 3ème
 mardis du mois de 9h à 11h30
 sur rendez-vous : 07 71 79 90 66
 danielle.lacquit@conciliateurdejustice.fr
Mission locale
 permanences assurées par Isabelle
 Faure à la Maison des Beaumontois,
 jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
 Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
 64/66, avenue de l'Union-Soviétique
 63000 Clermont-Ferrand
 Permanences assurées par Mme
 Marilyne Baud, les mardis après-
 midi et mercredis matin à la Maison
 des Beaumontois, uniquement sur
 rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
 Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
 de 8h à 12h
 Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Travaux.....	p. 4
Cadre de vie	p. 7
Environnement	p. 14
Voix des groupes.....	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 7 mars, Apolline Gourbeyre
 Le 17 mars, Clémence Manon Mabru
 Le 28 mars, Sarah Bennama Benabdelmoumene
 Le 2 avril, Anaïs Isia Girard
 Le 6 avril, Benoît Chazouiller
 Le 12 avril, Léo Auguste Bazzara
 Le 12 avril, Cassandre Charlotte Elise Bouleau
 Le 13 avril, Kahil Bourazi
 Le 13 avril, Yanis Bourazi
 Le 13 avril, Nino Loup Marcel Dauchet
 Le 16 avril, Saouda Vita
 Le 18 avril, Keziah Joyon El Achhab
 Le 20 avril, Joao Fazenda
 Le 4 mai, Daniella Andrèa Eda-Bella

DECES

Le 3 mars, Jean Collado, veuf de Denise Marie Françoise Gauthier
 Le 5 mars, Guy Marcel Maurice Bonnabaud, époux de Liliane Jeanne de Dieppe
 Le 14 mars, Claude Victor François Brochet, époux de Odette Eugénie Anna
 Le 15 mars, Colette Louise Joséphe Palisse
 Le 20 mars, Martine Françoise Ernestine Malick
 Le 4 avril, Marie-Claude Anny France Sauzet, épouse de Louis Georges Marie Chaize

Le 7 avril, Roger Alexis Grangeon, veuf de Denise Marthe Augustine Astic
 Le 15 avril, Madeleine Renée Aimée Isabelle, veuve de Roger Marcel Arthur Lechevallier
 Le 23 avril, Jean Alphonse Valeyre, époux de Marcelle Blondelle
 Le 25 avril, Solange Georgette Lucette Jeannette Bernardin, épouse de André Marius Fragne
 Le 29 avril, Monique Andrée Marcelle Duthil, veuve de Jean-Marie Marcel Léon Tanguy
 Le 3 mai, Yves Roger Gilbert Couturier
 Le 14 mai, Mireille Paulette Gomot, veuve de Michel Glomot
 Le 16 mai, Antonio Da Cunha Sousa, époux de Arminda Da Silva Barreiro
 Le 19 mai, Gérard Joseph Brugère, époux de Brigitte Martin
 Le 21 mai, Michel Lucien Georges Jourdain, époux de Josette Marie Girard
 Le 23 mai, Odette Verdier, veuve de Raymond Alfred Parrot
 Le 25 mai, Hubert Michel Bézy, époux de Marie-Claire Angèle Grepinet
 Le 25 mai, Marcel Eugène Marie Fillère, veuf de Denise Yvette Colette Guillemain

MARIAGES

Le 20 mai, Stanis Devictor et Leslie Droux

édito

LA DÉMOCRATIE N'EST PAS UNE CARICATURE



La démocratie n'est pas une caricature. Lors de notre dernière publication, j'évoquais, et même j'annonçais « un printemps dynamique

» à Beaumont. Il l'a bien été et notamment, en matière d'animation de la cité.

En effet, au-delà de toute l'activité associative habituellement bouillonnante, trois manifestations d'envergure se sont succédées – la traditionnelle Fête des Cornards qui fut une fois encore un réel succès – la réputée « balade du journal » organisée cette année à Beaumont a aussi drainé quelques milliers de participants au travers des ruelles et des chemins beaumontois, à la découverte de notre cadre de vie et enfin, aussi maintenant bien inscrit dans l'histoire locale – le vide-grenier, journée qui a été elle aussi très réussie, en collaboration étroite avec le comité d'animation et les associations locales.

Ces exemples ont bien offert une image positive et attrayante de notre ville et que toutes celles et tous ceux qui y ont contribué soient remerciés.

La vie locale ne s'est pas résumée à de l'animation, puisque le dossier d'études techniques des futurs travaux de la salle des fêtes est achevé, puisque aussi, le chantier de voirie de la réfection totale de la rue Gambetta va démarrer sous l'égide de Clermont Auvergne Métropole.

De même, en matière de logement et d'activité

commerciale, la résidence La Pergola vient d'être livrée à la grande satisfaction de toutes les parties prenantes. Bientôt va également être démolie l'ancienne Maison des Associations pour laisser place à de nouvelles résidences. Tout cela sans oublier notre cadre de vie, avec un investissement toujours plus exigeant des équipes chargées des espaces verts et du fleurissement.

L'équipe municipale et les employés municipaux sont toujours tous dans l'action pour faire progresser notre ville, l'aménager, la moderniser au bénéfice de tous.

L'activité et les initiatives des élus ne sont donc pas, comme on pourrait parfois le croire, uniquement centrées sur l'intense activité électorale du moment. Au contraire, le vrai rôle des élus locaux se trouve ailleurs que dans l'irréelle image qui est trop souvent clamée. L'anathème trop facilement jeté parfois sur les élus de terrain, de proximité, ceux qui traitent et font face aux réalités quotidiennes de la cité, ne correspond qu'à des caricatures hélas préfigurées par certains, et les élus du suffrage universel ne méritent pas d'être tous cloués au pilori.

La passion, le dévouement, l'investissement pour ses concitoyens existe heureusement, ce sont ces valeurs qui font rayonner nos villes et nos villages, ce sont ces valeurs qui sont pour nous, notre motivation quotidienne au service de tous.

La démocratie n'est pas une caricature.

Bien à vous,

Alain Dumeil

PARC DE BOISBEAUMONT

Un diagnostic interne concernant l'état des arbres du parc de Boisbeaumont ayant montré qu'une partie d'entre eux présentait des risques, la municipalité a décidé de procéder à leur abattage.

Cette opération sera menée en plusieurs phases et des espèces de qualité seront replantées au fur et à mesure de l'abattage afin d'assurer le reboisement du parc.



CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Devant le risque permanent de prolifération des rats sur la commune, la municipalité a fait appel à une société spécialisée afin de mener une campagne de dératisation dans les bâtiments municipaux et les regards d'égouts.

Devant le risque permanent de prolifération des rats sur la commune, la municipalité a fait appel à une société spécialisée afin de mener une campagne de dératisation dans les bâtiments municipaux et les regards d'égouts.

OPÉRATION TAGS

La nouvelle opération d'enlèvement des tags est prévue courant juin. Pour rappel, la commune propose aux habitants victimes de tags une convention afin de procéder au nettoyage des bâtiments concernés. Pour cela, il leur faut déposer une plainte auprès des services de la Police

Nationale ou de la Police Municipale, puis de télécharger sur le site www.beaumont63.fr le formulaire à retourner par courrier, accompagné de l'attestation de dépôt de déclaration aux Services techniques de la mairie, qui étudieront la demande et présenteront un plan d'intervention.

TRAVAUX DE VOIRIE

Deux chantiers de voirie ont été traités dernièrement. Tout d'abord, des travaux dans l'impasse Croix de Liondards ont consisté à la mise en œuvre du revêtement enrobé, l'aménagement d'un stationnement matérialisé et d'un dispositif de collecte des eaux usées. Le coût des travaux s'élève à

40 000 euros TTC ; Par ailleurs, l'avenue de l'Europe présentait de nombreuses ornières et fissures, particulièrement dans le bas. Le revêtement a donc été raboté afin de renforcer la structure et refaire la couche de roulement devant la supérette.



LA PERGOLA EN SERVICE

Les travaux de construction de la résidence La Pergola située avenue du Maréchal Leclerc sont terminés. Les locaux commerciaux en rez-de-chaussée ont pu ouvrir et les premiers locataires ont également pu prendre possession des lieux. Pendant ce chantier, des travaux ont été réalisés sur la rue du Square, à savoir une réfection au droit du chantier de la couche de roulement et une rénovation d'une partie des réseaux au droit du bâtiment. Enfin, pour les piétons, l'escalier reliant la rue du square à l'avenue du Maréchal Leclerc a été refait à neuf.



SOL DU GYMNASSE DE L'ARTIÈRE

Le sol du gymnase du complexe sportif de l'Artière présentait des malfaçons et n'était plus utilisable pour la pratique du badminton et du tennis. Après négociation avec les divers prestataires qui avaient réalisé les travaux, la commune a pu obtenir un



protocole d'accord avec une prise en charge à hauteur de 80% du coût des travaux qui reviendront à 24 000 euros à la collectivité. Dès le 19 juin, un nouveau revêtement adapté sera posé, il est en pvc étanche homologué par les fédérations de sport.

DES WC AUTOMATIQUES AU STADE DE L'ARTIÈRE



Comme cela avait été annoncé précédemment, le complexe sportif de l'Artière a été doté de nouveaux wc. Ils sont automatiques, conformes aux règles sanitaires en vigueur et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour parfaire l'intégration, le trottoir à proximité a été adapté. Pour rappel, cette opération représente un coût de 55 000 euros

RESTRUCTURATION DE LA MAISON DES BEAUMONTOIS

La Maison des Beaumontois, construite en 2004, accueille au centre-ville de Beaumont une partie des services municipaux (Enfance et vie scolaire, CCAS, Sport et culture), la médiathèque René-Guy Cadou, l'école de musique Associative Chantecler, une salle de spectacle et des activités culturelles et artistiques.

Après une phase d'étude en 2016, la commune a décidé la réalisation d'un programme de travaux d'une part pour répondre aux normes de sécurité qui ont évolué et d'autre part pour réorganiser les espaces dédiés aux différents utilisateurs.



Tout d'abord, sur recommandation de la commission de sécurité qui contrôle le bâtiment tous les 3 ans, un espace d'attente sécurisé pouvant accueillir 2 fauteuils roulants, pour les personnes en situation de handicap, sera créé au premier étage. Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, des dispositifs d'éclairage de secours devront être installés dans la salle de danse et dans la salle d'arts plastiques, ces deux salles présentant une superficie supérieure à 100 m². Dans cette dernière, ainsi que dans le sous-sol de la Maison des Beaumontois, des locaux de rangement répondant à la réglementation incendie vont également être aménagés.

Sur le plan de l'organisation fonctionnelle du bâtiment, l'étude de programmation met en évidence l'intérêt d'un échange de locaux entre la commune et Clermont Au-

vergne Métropole, gestionnaire de la médiathèque René-Guy Cadou.

Il est donc prévu que, la ville récupère la salle dite "Cyber" du 1er étage (90 m²), qui n'est pas utilisée par la médiathèque, pour y installer des services municipaux, dont les conditions de travail actuelles ne sont pas satisfaisantes. En contrepartie, elle cédera, à la médiathèque 2 bureaux et une partie du hall au rez-de-chaussée (62 m²), c'est-à-dire des espaces jouxtant l'entrée de la médiathèque.

Le premier étage va donc connaître plusieurs modifica-

tions. Ainsi, la trémie va être supprimée pour créer une superficie au sol plus importante afin de pouvoir exploiter cet espace notamment pour les expositions. La Direction de la Culture des Sports et Vie Associative va intégrer les locaux disponibles au premier étage. Un bureau d'accueil équipé d'une banque et d'une porte vitrée va être aménagé.

Dans cette logique, des accès indépendants vont être créés afin de dissocier les différents services municipaux et la bibliothèque René Guy Cadou. Ils seront programmés

et contrôlés à distance par un système de badges. La porte coupe feu sera maintenue fermée en permanence mais pourra être déverrouillée soit à distance, soit par badge ou soit par déclencheur en cas d'urgence.

Différents réaménagements et créations de nouveaux bureaux sont prévus afin de répondre au mieux aux besoins des services et à ceux des administrés. Le coin cuisine du Relais d'Assistantes Maternelles va être réaménagé avec une kitchenette.

Enfin, concernant l'extérieur de la Maison des Beaumontois, les joints de couvertures de la toiture qui occasionnent actuellement des coulures très inesthétiques sur le mur vont être rénovés.

Tous ces changements vont être accompagnés d'une réflexion pour mettre en place une signalétique claire à destination du public afin que chacun puisse se diriger et trouver facilement le service ou l'interlocuteur qu'il cherche.

Le début des travaux est prévu pour mi juin et le montant prévisionnel est de 135 000 € TTC.

DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET MUNICIPALES À LA RÉSIDENCE DES CHABADES

La résidence Les Chabades est située rue de Charade. Une partie des locaux du rez-de-chaussée est municipale et comporte deux salles.

Elle vient d'être réaménagée afin d'accueillir différents utilisateurs.

Ainsi, dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des fêtes qui débutent prochainement, les associations qui se réunissaient dans la salle Cléments Brentano de la salle des fêtes seront relogées au local des Chabades. Il s'agit du Club



du 3^{ème} Âge et de l'association Airs Scéniques.

Tout leur matériel a été déménagé afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions. Par ailleurs, la deuxième salle, a été équipée en matériel informatique et sera utilisée pour proposer aux Beaumontois des ateliers comme ceux

organisés à la résidence des 6 Collines. Ils fonctionneront de la même manière. Pour rappel, ils sont chapeautés par le Centre Communal d'Action Sociale et assurés par une animatrice, Martine Brossier, en collaboration avec des partenaires. D'autres activités seront également programmées avec des thèmes variés et choisis avec les participants.

Infos et inscriptions au 04 43 86 50 27 (de 14 h à 16 h) ou à ccas.animation@beaumont63.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque été, les habitants devant s'absenter plusieurs jours peuvent s'assurer du passage régulier de la Police Municipale à leur domicile ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes.

Pour cela, il suffit, de s'inscrire en remplissant un formulaire disponible au poste de Police Municipale situé rue de la Victoire, sur rendez-vous au 04 73 28 86 86 ou sur le site <http://www.beaumont63.fr>.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES : C'EST PARTI !

La première tranche des travaux de la salle des fêtes débutera en fin d'été et concernera toutes les parties extérieures et intérieures sauf la grande salle afin de la laisser disponible pour les utilisateurs ac-

tuels : l'Association Beaumontoise de Gymnastique Mixte et les groupes scolaires. Elle sera traitée en fin de chantier à savoir de juin à début septembre 2018 de manière à ce que chacun puisse reprendre son utilisation dès la rentrée 2018.



CCAS PRÉVENTION CANICULE

Comme chaque année, dans le cadre de la campagne de prévention de la canicule instaurée par la Loi du 30 juin 2004, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pro-

pose aux Beaumontois âgés et/ou handicapés, isolés ou malades, qui le souhaitent de prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas de canicule sur la période de juin à août 2017 ou en cas de déclenche-

ment du plan d'alerte canicule par la Préfecture. Pour cela, il suffit de se faire inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (téléphone **04 73 15 15 93**) en indiquant nom, adresse, nu-

méro de téléphone ainsi que les coordonnées d'un proche à contacter en cas d'urgence. La démarche d'inscription peut émaner de la personne elle-même ou de l'un de ses proches.

CCAS JOURNÉE EXCURSION

Dans le cadre de sa sortie annuelle, le CCAS propose aux personnes retraitées de la commune une sortie le **LUNDI 3 JUILLET 2017 au Parc de la Tête d'Or à LYON.**

Au programme :

Parc de la Tête d'Or avec la visite du jardin botanique pour découvrir la flore de tous les continents, déjeuner au restaurant et l'après-midi balade à bord du lézard du parc (petit train touristique) pour une promenade d'une heure avec arrêt à la roseraie et ensuite découverte du parc zoologique qui accueille plus de 400 animaux.

RV à la Maison des Beaumontois à 7 h pour départ à 7h30 et retour prévu vers 20 h. Prix : 40 € Plein tarif 30 € tarif réduit.

Inscriptions et renseignements auprès du CCAS – Maison des Beaumontois au 04 73 15 15 93, dans la limite des places disponibles.

EMPLOI BILAN DES ITINERAIRES

À l'initiative du CCAS, une rencontre autour de l'emploi s'est déroulée à Beaumont, le 4 avril dernier en présence de divers partenaires. Bilan très satisfaisant puisque plus de 150 personnes se sont présentées et 120 sont reparties avec des informations,



des propositions concrètes et certaines ont pu intégrer des dispositifs existants. L'objectif de ce rendez-vous était de rappeler tous les services proposés et parfois méconnus, de permettre de passer d'un stand à un autre grâce à la complémentarité des partenaires. Deux conseillères de Pôle emploi ont pu répondre aux questions et attentes d'une trentaine de participants en rappelant de quelle manière procéder pour une 1^{ère} inscription, pour contacter le conseiller référent, découvrir les services en ligne, la page facebook, etc. Tout avait été mis en œuvre pour faciliter la connexion avec le site permettant ainsi aux usagers d'avoir une réponse immédiate à leurs

questions. Le Relais Amical Malakoff-Médéric s'est associé à cette opération avec 5 bénévoles. Pour les aides à la recherche d'emploi pour les seniors, 6 personnes ont été reçues dont 2 répondant bien aux profils aidés. Pour les moins de 45 ans (bac + 2 ou plus) 11 personnes se sont présentées et 2 sont depuis inscrites à un stage de formation. Concernant l'aide à la création d'entreprise, 7 rendez-vous ont été fixés pour une étude plus approfondie de leur projet et 4 personnes sont d'ores et déjà suivies. Rappelons enfin que le Relais Amical Malakoff-Médéric est site relais de la fondation de la 2^{ème} chance. La Mission Locale pour l'Emploi

des Jeunes représentée par 2 conseillères dont la référente sur Beaumont a accueilli 15 personnes dont 3 ont été réorientées sur Cap'Emploi et 4 accompagnements garantis jeunes ont été signés.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et les deux référentes sur Beaumont ont accordé 30 entretiens et 6 personnes sont entrées depuis en accompagnement personnalisé. Cap'Emploi a également reçu et fourni toutes les informations nécessaires aux personnes handicapées en recherche d'emploi. Enfin, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) a accueilli 9 personnes dont 3 ont obtenu un rendez-vous pour un accompagnement à l'emploi. Fort de ce succès, le CCAS et ses partenaires vont réfléchir à une autre action à mettre en place à l'automne ou au printemps prochain pour aider au mieux les demandeurs d'emploi de notre commune.

LA COLLECTE DES DÉCHETS UN AVENIR POUR NOS DÉCHETS

Une seconde vie pour nos déchets : nous sommes tous concernés



Vernea pôle multi filières moderne et performant appelé incinérateur traite les déchets et assimilés du Puy de Dôme et du Nord de la Haute Loire au sein d'un dispositif global et cohérent, respectueux des hommes et de leur environnement.

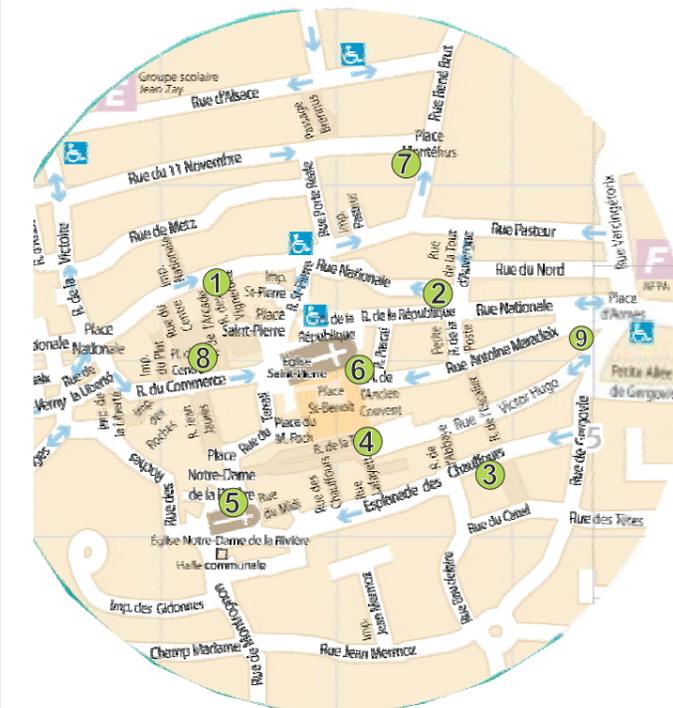
Le tri sélectif

Le tri sélectif permet de recycler plus de 3 millions de tonnes de déchets chaque année en France soit 46 kgs par an et par habitant des déchets d'emballages ménagers (bacs jaunes).

Modalités de collecte de déchets dans le centre historique de Beaumont

Dans le cadre du service public de collecte des déchets ménagers, et au regard des spécificités liées au centre historique de Beaumont, il est demandé aux habitants de porter leurs déchets à un point de collecte. Ils sont équipés en sacs d'ordures ménagères et de collecte sélective. Pour en faire la demande il est possible de s'adresser sur le site www.clermontmetropole.eu ou

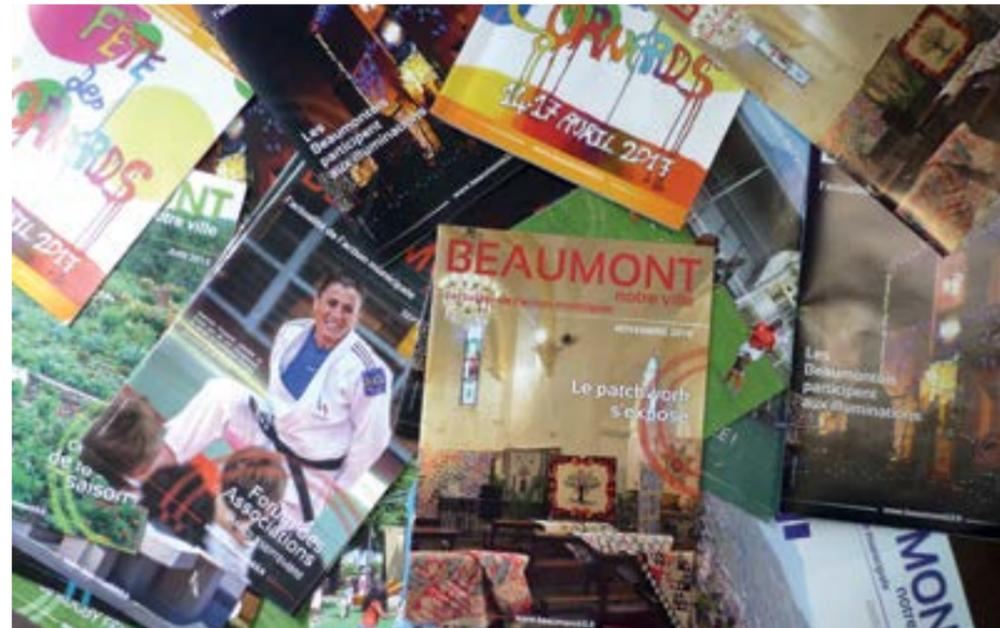
auprès de la Direction Gestion des Déchets de Clermont Auvergne Métropole (04 63 669 669). Ces sacs sont à déposer aux points de collectes indiqué sur le plan uniquement les jours de ramassage :
- Collecte ordures ménagères (sac noir) : mardi et vendredi avant 12 h
- Collecte sélective (sac jaune) : mercredi - avant 12 h



- 1 Local poubelle - 41 rue Nationale
- 2 Conteneurs enterrés angle rue Nationale - rue de la République
- 3 Conteneurs enterrés angle esplanade des Chauffours - rue de l'Escalier
- 4 Conteneurs aériens rue Victor Hugo
- 5 Conteneurs enterrés place Notre Dame de la Rivière
- 6 Conteneurs enterrés place de l'Ancien Couvent
- 7 Conteneurs enterrés place Monthéus
- 8 Conteneurs aériens angle rue du Commerce - rue de l'Arcade
- 9 Conteneurs enterrés place d'Armes

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR TOUS

La commune s'est dotée dernièrement de différents nouveaux outils de communication visant à diffuser une information complète, de qualité et adaptée selon les publics. Il paraît indispensable pour une ville telle que Beaumont de partager un maximum d'informations avec les habitants et de créer ainsi des liens de proximité.



Les Publications

Le bulletin municipal qui existe depuis de nombreuses années est aujourd'hui publié au nombre de cinq numéros par an. Depuis 2015, il est complété par l'édition fin août, d'un guide pratique rassemblant toutes les informations nécessaires aux usagers, depuis les différentes démarches administratives accomplies en mairie jusqu'au répertoire des associations ou encore des professionnels exerçant sur la commune. Ces documents sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et également disponibles à la Mairie et à la Maison des Beaumontois.

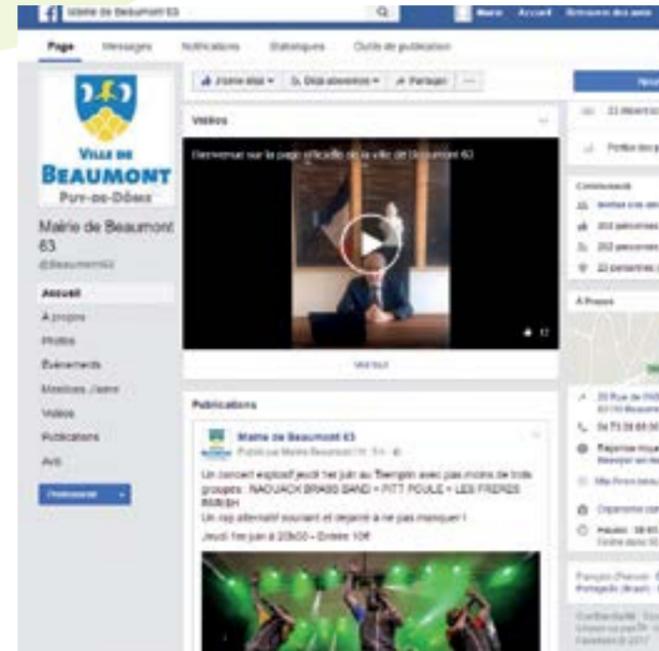
Les nouveaux outils

Comme la plupart des communes, la ville de Beaumont dispose d'un site internet. Il avait été modernisé fin 2014 afin d'être plus attractif. Il contient des informations diverses et variées concernant la ville, les services, les élus... et comporte différents formulaires téléchargeables afin de faciliter les démarches des administrés. La page « actualités » est constamment mise à jour et les différentes rubriques régulièrement améliorées. L'agenda des sorties permet par ailleurs de prendre connais-

sance de l'ensemble des manifestations qui ont lieu sur la commune. Toutes les parutions papiers sont évidemment téléchargeables sur le site.

Une lettre d'information est également adressée chaque mois aux abonnés. En lien avec le site internet, elle permet aux personnes qui le souhaitent d'être régulièrement informées de tout ce qui se passe sur la commune.

Pour la recevoir, il suffit de se rendre sur la page du site www.beaumont63.fr et de cliquer sur « m'abonner à la lettre ».



Depuis un an, afin de disposer d'un moyen de communication actuel, réactif et interactif la municipalité a décidé de se tourner vers les réseaux sociaux et une page facebook (<https://www.facebook.com/Beaumont63/>) a été créée. Des informations variées y sont publiées quasi quotidiennement. N'hésitez pas à « aimer » la page pour suivre l'actualité de la commune en voyant apparaître les publications.

Par ailleurs, comme cela a déjà été mentionné dans les précédentes parutions, la commune a fait l'acquisition il y a quelques mois, d'une table à écran tactile, installée sur le parvis de la mairie et sur laquelle les administrés peuvent consulter, à tout moment, les documents administratifs (arrêtés, permis de construire, délibérations...) devant être affichés.

Enfin, depuis quelques semaines, la ville s'est équipée d'un panneau d'affichage lumineux. Situé devant la mairie, il relaie actuellement les informations municipales et notamment tous les événements

et réunions organisés par la commune. Il est prévu qu'il soit dans quelques mois ouvert à la diffusion des annonces des manifestations organisées par les associations Beaumontoises.



DES OUTILS POUR LES BEAUMONTOIS

Outre les supports d'information, la commune propose des outils utiles aux habitants. Ainsi, des disques bleus et des plans de ville sont disponibles dans les présentoirs de la Mairie et de la Maison des Beaumontois.





PRÉVENTION SANTÉ AU RAM

Depuis mars dernier, les assistantes maternelles du Relais Assistantes Maternelles se forment aux gestes et pratiques de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Cette formation est dispensée par l'organisme INFANS qui prend en charge le coût financier. Le RAM assure la centralisation des inscriptions, la mise en place et le bon déroulement de la formation. D'autres sessions SST s'ouvriront en septembre.



Témoignage Pascale Hochard

Assistante maternelle indépendante depuis 1994, j'ai décidé de participer à la formation "Sauveteur Secouriste du Travail" (SST). Dans le cadre de mon activité professionnelle, il me semble fondamental de maîtriser les gestes de premiers secours. En effet,

travailler avec des tout-petits n'étant pas exempt de risque, cette formation me permet d'appréhender sereinement l'ensemble de mes missions d'accueil et sécurise également les parents.

Au cours des deux séances (durée totale de 16h environ), le pompier formateur nous a dans un premier temps sensibilisé aux risques du quotidien et nous a rappelé nos obligations légales et morales en tant que futur SST. Puis, dans un second temps, nous avons pratiqué les gestes de premiers secours lors de mises en situation (ex : personne qui se coupe, brûlure, AVC, crise cardiaque, étouffement, etc.). Maîtriser ou du moins avoir pratiqué plusieurs fois ces gestes me rassure ; ils me permettront de me sentir moins démunie en cas d'accidents ménagers.

Une carte SST me sera délivrée ultérieurement et j'espère pouvoir mettre mes connaissances à jour tous les deux ans, comme préconisé par la loi.

Pascale Hochard



GRUPE ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY UN NOUVEAU PROJET

Dans le cadre de la rédaction d'un nouveau projet d'école, mis en place au groupe élémentaire Jean Zay à la rentrée 2016, plusieurs mesures ont été prises ou sont en cours de réflexion.

Un conseil d'enfants

L'initiative principale a été la création d'un conseil d'enfants afin de permettre aux élèves de s'impliquer davantage dans leur vie à l'école mais aussi de les responsabiliser. Ainsi, deux délégués par classe ont été élus en début d'année scolaire afin de devenir les porte-paroles de leurs camarades. Ils participent aux conseils des délégués qui se tiennent tous les 2 mois environ. La constitution de ce groupe a permis de travailler en classe différents points des programmes scolaires, ainsi que de développer d'importantes notions dans le cadre du « vivre ensemble ».

Les conseils de délégués ont d'ores et déjà permis de lancer quelques projets.

Les CP et CE1 ont travaillé sur la propreté de l'école en créant des affiches et des textes de sensibilisation à l'attention de tous les élèves. La classe d'ULIS réalise une vidéo qui sera diffusée en fin d'année à toutes les classes.

Les CE2 ont réfléchi à un nouvel aménagement de la cour en proposant et en obtenant l'ouverture du terrain de sport lors des récréations de l'après-midi. Les CM1 se sont intéressés au temps de midi et particulièrement au repas à la cantine. Ils proposent de désigner un responsable de table chaque jour et de lui confier plusieurs missions, notamment celle de limiter le bruit. Ils aimeraient également participer à l'élaboration des repas.

Ces demandes seront bientôt transmises par courrier à Monsieur le Maire.

Enfin, les CM2 ont mis en place lors des récréations, un système de médiation basé sur le volontariat. Un élève facilement reconnaissable (gilet jaune) a pour mission de gérer au mieux les conflits qui peuvent éclater dans la cour.

Evidemment, les adultes restent vigilants et disponibles pour prendre le relais si besoin.

Bilan positif donc pour ce dispositif qui sera reconduit à la rentrée prochaine.

Une journée banalisée

Dans le cadre du nouveau projet d'école, une journée banalisée est organisée fin juin, pendant laquelle toutes les classes pourront présenter aux autres élèves leurs travaux et projets de l'année. Cela se tiendra sous forme d'expositions, de scénettes de pièces de théâtre, de présentations d'albums, de projections vidéos, d'affichages photos, de comptes rendus de sorties....

Il est également prévu une présentation à l'attention des parents après le temps scolaire.

Le site internet, véritable lien avec les parents

Les quatre groupes scolaires de Beaumont disposent d'un site internet. Le groupe élémentaire Jean Zay essaie de mettre en ligne des informations régulières, chaque classe étant chargée d'alimenter sa page. Des comptes-rendus, des photos sont diffusés, de manière à ouvrir davantage l'école aux parents d'élèves. Dans cet esprit d'utilisation de moyens multimédias, une réflexion est actuellement menée pour équiper les classes de moyens informatiques modernes.



BILAN

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'année scolaire touche bientôt à sa fin ; le temps est venu de dresser un bilan des temps périscolaires aux écoles maternelles et des ateliers périscolaires déployés aux écoles élémentaires de la commune.

Temps périscolaires aux écoles maternelles

Ils se déroulent à l'extérieur ou en salles d'activités après la classe. Ils sont encadrés par le personnel communal, qui propose aux enfants un moment calme afin de pouvoir profiter d'un temps de goûter. Ensuite, des activités « livres » dans un espace ludique surveillé sont proposées aux enfants. Les locaux ont été aménagés afin que les élèves puissent évoluer librement dans différents espaces (cuisine, coiffeuse, garage, marchande...). Les enfants apprécient des moments de détente, sans trop de contraintes, après une journée d'école.

Ateliers périscolaires aux écoles élémentaires

La municipalité a fait en sorte que ceux-ci s'inscrivent dans une continuité éducative, tout en permettant aux enfants de découvrir de nouveaux loisirs créatifs et éducatifs. Les ateliers périscolaires affichent un bilan des plus satisfaisants au terme de cette année scolaire puisque la fréquentation des dif-

férentes activités est de plus de 87%. Ils fonctionnent tous les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30, par cycles « découverte » de 5 à 8 semaines, rythmés par les vacances scolaires. Les enfants s'y inscrivent avant chaque période de vacances. Les ateliers sont assurés par des intervenants bénévoles, des enseignants ou des associations rémunérées par la municipalité.

Ainsi, tout au long de l'année, des ateliers divers ont été proposés :

- Arts plastiques avec les associations « Bleu Renard » et « Formes et Couleurs »
- Théâtre avec l'association Janus et Compagnie dont le travail s'articule autour de la Commedia Dell'Arte;
- Art floral avec Mme Régine BAPT DESCOURS
- Eveil à l'anglais par des jeux, des comptines, des activités ludiques avec Mary-ANN MARQUE (formatrice en anglais)
- Conte avec Isabelle FESQUET, conteuse, de l'asso-

ciation Mélimélomanilémo.

- Echecs avec M. BERGER, enseignant de l'école élémentaire J. ZAY
- Musique avec M. GAUTHIER, intervenant municipal musique des écoles de la commune
- Des ateliers réalisés par l'association Etudes et chantiers comme la terre, la découverte des insectes ou sensibilisation à l'alimentation durable.
- Jeux de société avec l'association « la Maison des jeux »
- Philatélie avec l'association APCA Beaumontoise
- des activités sportives comme la boxe éducative (avec le Royat Boxing club), la lutte (avec l'asso-

ciation Beaumont Lutte), le tennis (avec l'association tennis club de Beaumont), le basket (avec l'association US Beaumont BASKET), la capoeira (avec l'association Akapé), le golf (avec l'association sportive du golf de Charade), le baseball (avec le BSCC Arvermes), le badminton (avec l'association l'm Bad Beaumont)...

Les enfants sont contents des activités proposées. Ils peuvent ainsi découvrir, de manière ludique, d'autres activités. Ces activités sont complémentaires et assurent une certaine continuité pédagogique, éducative avec l'école.



ANIMATIONS AUTOUR DES ABEILLES



Dans le cadre de la convention entre la ville et le syndicat des apiculteurs, différentes interventions sont programmées en cette fin d'année scolaire. Ainsi, après des animations destinées aux élèves des groupes élémentaires, ce sont les enfants du Centre de Loisirs qui ont pu découvrir l'univers des abeilles avec Nicolas Dôle, référent désigné par le syndicat des apiculteurs. Il leur a dans un premier temps proposé une phase pédagogique avec une présentation de l'environnement

et de la vie des abeilles. Il sera suivi de la visite des ruchers de la ville dont Nicolas Dôle assure l'entretien et enfin, les enfants participeront à l'extraction du miel. Pour cette dernière étape, les résidents des 6 Collines se joindront aux enfants du Centre de Loisirs pour un après-midi intergénérationnel. Dès la rentrée de septembre, des nouvelles interventions se tiendront aux écoles et comme chaque année une classe participera au concours du miel qui se tient en novembre en jouant le rôle de jury.

CHEMINEMENT DANS LES BOIS DE LA CHÂTAIGNERAIE

Le bois de la châtaigneraie est considéré comme espace naturel sensible et dispose d'un plan de gestion qui définit les enjeux et actions sur 5 ans (2015-2020).

À la suite d'un diagnostic, une partie des châtaigniers du site s'est révélée être atteinte par deux maladies qui sont l'encre et le chancre. 91 arbres ont été diagnostiqués malades, principalement le long du sentier qui traverse le bois d'est en ouest. Outre l'enjeu sécurité des usagers, le maintien de la biodiversité est indispensable car ces arbres abritent une faune très riche (oiseaux, insectes, chauves-souris). Il était donc primordial de conserver un maximum d'arbres sur pied : un seul arbre a été coupé. L'intervention a donc consisté à convertir les arbres dépérissants en arbres morts de façon à réduire leur prise au vent et à limiter les risques de chutes de branches tout en préservant les habitats. Les branches coupées ont toutefois été laissées



sur place pour respecter le cycle de biodiversité.

Ces arbres vont maintenant être surveillés pour voir leur évolution et vérifier leur bon développement et équilibre. Le cheminement, remis en

valeur, permet aux usagers de découvrir ce site peu connu. Pour rappel, le bois de la Châtaigneraie est un site majoritairement privé, il est donc important de le respecter pour que les propriétaires consentent à le maintenir ouvert au public.

Très prochainement, des panneaux d'informations seront implantés aux entrées du site précisant quelques règles élémentaires à suivre dans l'intérêt de cet espace naturel sensible.

7ÈME CROSS LA RONDE DES CHÂTAIGNIERS



Depuis 7 ans, la commune organise, courant juin, dans la carrière de la Châtaigneraie, le cross nature La Ronde des Châtaigniers. Cette année il se déroulera le samedi 24 juin, à partir de 14 heures. Il s'adresse aux enfants, filles et garçons, de 7 à 11 ans et bénéficie d'un partenariat avec les écoles

élémentaires de la commune, le Clermont Université Club. Des éducateurs proposent des démonstrations et exercices ainsi qu'un échauffement collectif et une marche oxygène pour les enfants et accompagnateurs, afin de découvrir le parcours avant le départ de la course. L'inscription est gratuite et

elle est ouverte aux licenciés comme aux non licenciés. Le dossier d'inscription avec toutes les informations nécessaires est téléchargeable sur le site de la ville www.beaumont63.fr, ou disponible à l'accueil de la Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut, Tél. : 04 73 15 15 90

LA BALADE DU JOURNAL

Dimanche 14 mai a eu lieu à Beaumont La Balade du journal auparavant nommée Le Dimanche du piéton. Co-organisé par la Ville de Beaumont, le quotidien La Montagne avec le soutien de l'association Balirando, cet événement a

rassemblé 1100 randonneurs amateurs de beaux paysages, d'histoire et de nature. Trois itinéraires étaient proposés : 1h - 2h -3h. La participation à cette balade est bien sûr gratuite sans aucun caractère de compétition et se déroule chaque fois dans un esprit convivial et de découverte.

Cette année, la manifestation a pris un virage éco-responsable, en utilisant des gobelets bio-dégradables, en limitant les déchets et les contenants jetables et en incitant au covoiturage. Depuis 21 ans, les quotidiens du groupe Centre France proposent chaque mois aux

amateurs de nature et de patrimoine, une balade se déroulant principalement le dimanche matin. Ces Balades ont lieu sur le territoire du groupe et permettent de partir gratuitement à la découverte d'une commune, ou plus généralement d'un itinéraire pouvant présenter un intérêt de promenade.



GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jamnot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Muriel Verdelle
Nathalie Besse
Alexandre Triniol
Delphine Menard
Alix Hirlemann
Géraldine Cournol
François Nourisson

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

UNE NOUVELLE DONNE POLITIQUE

Il y a quelques mois encore, chacun se félicitait de la mise en œuvre de « cette avancée démocratique », par les deux grands partis de gouvernement, **du processus des primaires** pour désigner leur candidat à l'élection présidentielle.

Alors que le vote des militants et sympathisants de ces deux grandes familles politiques s'est exprimé de manière nette, chacun des gagnants de ces scrutins s'est retrouvé balayé dès le premier tour de l'élection présidentielle pour des raisons très différentes. L'un pour des comportements massivement rejetés et l'autre pour un programme en complet décalage par rapport aux attentes des électeurs y compris de sa propre famille politique. Au-delà de l'indispensable réflexion à porter sur le principe même des primaires, il convient de prendre acte du résultat des 23 avril et 7 mai dernier.

Plusieurs enseignements sont en effet à tirer de ces deux tours de scrutin. Tout d'abord, jamais notre pays n'a été aussi

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

prêt de sombrer dans le chaos que lui promettait les candidats des extrêmes et seul un sursaut au deuxième tour a permis d'éloigner le spectre de cette sinistre perspective. Mais il convient de s'interroger sur les raisons qui ont conduit nombre de nos concitoyens à se réfugier aussi largement dans un vote protestataire traduisant ainsi leurs inquiétudes. Ensuite, les électeurs ont rejeté certaines pratiques, trop longtemps tolérées voir érigées en habitudes. Ces deux points, ont été largement commentés par les journalistes et politologues mais ils doivent aussi nous interroger sur nos propres pratiques.

En effet, même si ce scrutin était destiné à la magistrature suprême de notre pays, les enseignements que nous pouvons en tirer s'appliquent à tous les niveaux de la vie publique et à l'ensemble des élus.

L'exercice d'une responsabilité électorale quel que soit le niveau où on l'exerce appelle les mêmes exigences. Porter l'anathème n'a jamais

fait avancer aucune situation ni résolu aucun problème, bien au contraire. La démagogie et le populisme peuvent, nous l'avons vu, attirer beaucoup de personnes notamment parmi les plus fragiles sur le plan de l'emploi ou en situation économique précaire. Trouver des boucs émissaires est tellement facile pour laisser penser que nos problèmes viennent des autres. L'Histoire nous l'a dououreusement montré.

Pour autant, le débat d'idées doit bien entendu exister, sa seule limite étant celle du respect de l'autre. Plus que jamais la formule que nous avons utilisée lors de la campagne des municipales de 2014 prend tout son sens : **« Respecter chacun, travailler avec tous ».**

C'est donc renforcés dans nos convictions que nous poursuivrons nos actions au service de l'ensemble des habitantes et des habitants de Beaumont, avec la même détermination et le même respect dû à chacun, quel que soit ses opinions. Ainsi, le débat démocratique pourra continuer à s'exercer au profit de notre collectivité.

AUPRÈS DE MON ARBRE, JE VIVAIS HEUREUX !

Ca coupe à Beaumont ! La disparition de l'arbre est préoccupante. Outil au service des territoires et ressource vitale pour la société, il est producteur d'oxygène, purificateur de l'air, régulateur des écarts extrêmes de températures, protecteur contre la chaleur, la pluie, le vent et le bruit, un filtre pour l'eau et un attrait pour la faune... Il a des fonctions esthétiques et sociales avérées. Une veille à la modéra-

tion de travaux d'abattage d'arbres s'impose au nom de la protection de la biodiversité et de la qualité de vie. **L'abattage d'un arbre doit être un acte de dernier recours**, réalisé après réflexions préalables et contrôles par des services experts et non pas par simple clientélisme ! Afin de ne pas perdre en qualité de patrimoine arboré et respirer un air pur et « boisé », je préconise de ne pas déroger à la règle d'**un arbre coupé = un arbre replanté** suivi

d'un entretien consciencieux des jeunes plantations. J'en appelle à vous tous pour que vous soyez extrêmement attentifs aux programmes en matière de protection de l'environnement et végétalisation urbaine ! **«Partout où l'arbre a disparu, l'homme a été puni de son imprévoyance»**

psbeaumont63@gmail.com

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôlé, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

UN MONDE EN PLEIN BOULEVERSEMENT

GROUPE DE L'OPPOSITION
Idées pour Beaumont

François Saint-André
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

Les dernières élections ont été marquées par une remise en cause profonde de la vie politique française. Les traditionnels partis de gouvernement ont été contestés à un point tel qu'ils ont été exclus du 2e tour de la présidentielle ; la droite extrême cherche à se présenter comme une alternative alors qu'elle n'est que ce courant ancien et mortifère que notre pays a connu en d'autres temps ; le nouveau président de notre République se présente comme un homme neuf en dehors du système des partis mais compose avec les vieux partis pour un projet qui n'a rien de gauche ...

Il y a un constat évident : nos concitoyens appellent de leurs vœux de nouvelles pratiques politiques. Ce sont bien ces demandes qui sont au cœur des bouleversements en cours : exigence de probité et de transparence, rejet du carriérisme, moralisation de la vie politique, demande d'une démocratie de proximité renouvelée, respect des

engagements, nécessité d'une justice sociale réelle, prise en compte de l'urgence écologique ...

Les élus IDEES pour Beaumont et leur association ont toujours été au cœur de ces réflexions et ne peuvent qu'être en phase avec ces renouvellements démocratiques espérés. Les critiques que nous faisons de la gestion municipale et de ses choix rejoignent l'espérance de nos concitoyens.

Ainsi, pour Beaumont, nous proposons :

- la consultation et la participation effectives des Beaumontois à toutes les décisions importantes, par exemple, pour le Plan Local d'Urbanisme puisqu'il s'agit du document directeur pour le Beaumont des 20 années à venir.
- le renforcement de l'action sociale qui doit être plus fondamentale et globale (gratuité des services scolaires, politique en faveur de l'accès à la culture et au sport, pratiques innovantes incluant tous nos concitoyens, même les plus

pauvres, à la vie commune, ...).

- que toutes les décisions d'aménagement soit prises en fonction de l'urgence écologique : cette démarche doit être prioritaire pour l'aménagement du Cœur de Ville, du bourg, des espaces verts et du Chemin Vert, des complexes sportifs, etc. Par exemple : toutes les constructions nouvelles financées par la collectivité doivent être "passives" sur le plan énergétique.

- des alternatives aux déplacements les plus polluants en développant voies piétonnes, pistes cyclables, transports collectifs, modération de la vitesse, équipements de stationnement pour vélos.

- le développement de notre patrimoine naturel à travers le Chemin Vert et de nouveaux espaces de détente et de loisirs.

- la mise en place d'un modèle de restauration collective intégrant le bio et les productions locales ...

Avec IDEES pour Beaumont, préparez avec nous l'avenir.

« LA SOLIDARITÉ EST INSCRITE DANS LES TRAITÉS DE L'UNION EUROPÉENNE, CE N'EST PAS UNE OPTION »

GROUPE
Front de Gauche

Christine Thomas
François Ulrich

Sur les 160 000 réfugiés que les pays européens avaient promis d'accueillir avant septembre 2017, seuls un peu plus de 11% l'ont été jusqu'à maintenant. Les députés européens de tous les groupes politiques du Parlement européen (sauf l'extrême-droite) se sont insurgés contre une situation qui est une honte pour l'Union euro-

péenne et exigent que chaque pays tienne ses promesses et s'occupe en priorité des enfants mineurs et sans famille.

De nombreuses communes françaises dont Beaumont ont accepté d'accueillir des réfugiés. Or la France n'a relocalisé que 3 404 personnes en deux ans, alors que 50 000 demandeurs d'asile sont

bloqués en Grèce et que l'Italie a vu arriver 181 436 personnes sur ses côtes en 2016. Pourtant à l'instar de la commune de Riace en Calabre*, nombreux sont les témoignages d'accueil et d'intégration réussis dans notre agglomération.

atelierfdg63@gmail.com
*à voir « Un paese di Calabria »

l'agenda des associations

JUIN

**DU MERCREDI 7
AU MERCREDI 14 JUIN**
**TOURNOI POUR LES
JEUNES** organisé par le Tennis
Club de Beaumont au stade de
l'Artière.

MERCREDI 21 JUIN
JOURNEE PORTES OUVERTES
de 14 h à 19 h de l'atelier Formes
et Couleurs à la salle Eva Hesse
avec exposition des travaux de
l'année et programme des cours
de la saison prochaine. Infos sur :
www.formesetcouleurs63.fr

**FETE DE L'ECOLE DE
TENNIS** organisée par le Ten-
nis Club de Beaumont de 16h30
à 18 h.

**DU JEUDI 22 JUIN
AU MERCREDI 5 JUILLET**
TOURNOI OPEN ADULTES
organisé par le Tennis Club de
Beaumont au stade de l'Artière.

JUILLET

**DU LUNDI 10
AU JEUDI 13 JUILLET**
STAGES D'ETE organisé par
le Tennis Club de Beaumont au
stade de l'Artière.

AOÛT

VENREDI 11 AOÛT
COLLECTE DE SANG orga-
nisée par l'association Beaum-
ontoise pour le Don du Sang
Bénévole à la salle Apolline de
la Maison des Beaumontois, de
16 h à 19 h.

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS
de 10 h à 18 h à la salle des fêtes.



UNE BEAUMONTOISE HONOREE

Lors l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Départementale des Associations des Donneurs de Sang Bénévole du Puy-de-Dôme à Saint-Amant-Tallende, quelques bénévoles ont reçu des distinctions de chevalier ou officier dans l'ordre du mérite du sang. Une beaumontoise Patricia De Bellescize s'est vue remettre la médaille et le diplôme de chevalier pour son action au sein de l'association de Beaumont. C'est son investissement en tant que bénévole au service de la promotion par la distribution de flyers et la pose d'affiches qui annoncent les collectes ; ainsi que son dévoue-

ment lors des séances de prélèvement qui récompense cinq années de volontariat. Si comme elle, vous disposez d'un peu de temps et que vous voulez vous investir pour une bonne cause, venez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre association. En relation avec l'Etablissement Français du Sang nous participons à cinq collectes annuelles, ce qui ne représente pas une tâche insurmontable pour des personnes motivées, nous comptons sur vous !
A. Donneurs de Sang Bénévoles de Beaumont 21 rue René Brut 63110 Beaumont



Près de 900 logements loués chaque année.
www.logidome.com

ELSAN
HÔPITAL PRIVÉ
LA CHÂTAIGNERAIE

Centre Médical et Chirurgical
Centre Obstétrical – Espace Mère / Enfant

59, Rue de la Châtaigneraie - 63110 BEAUMONT
www.lachataigneraie.groupe-elsan.com
Tél. 0 826 88 63 88

Auchan
supermarché

BEAUMONT
Le meilleur d'Auchan, tout près de chez vous !

Auchan Supermarché Beaumont
Z.A.C. du Champ Madame II - 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 27 27 05
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00
et le dimanche de 9h00 à 12h45

Cabinet BISIO et ASSOCIES
S.A.S. de GEOMETRES-EXPERTS
AMENAGEMENT RURAL ET URBAIN

A. TALON
A. RECHOU
L. RAYNAL
V. VIGOUROUX

BEAUMONT - Tél. 04 73 26 24 00
PIONSAT - Tél. 04 73 85 63 34
CHATEL-GUYON - Tél. 04 73 67 99 54
e-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr

L'ESTANCIA - BAR TABAC PRESSE
P.M.U. - RELAIS COLIS - JEUX

VENTE ST NECTAIRE en direct de la laiterie
vous accueille tous les jours du mardi au vendredi de 6h à 21h
lundi matin de 6h à 11h
Dimanche et jours fériés de 7h30 à 19h30

Agenda

JUIN

I SAMEDI 17 JUIN

Lecture pour jeune public 3/6 ans, histoires à écouter à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 11 h. Les bibliothécaires vous invitent à venir écouter et partager leurs lectures à voix haute : contes, histoires, albums enchanteurs et autres trésors de la bibliothèque à découvrir ! Sur inscriptions 04 73 98 35 67

I DIMANCHE 18 JUIN

Journée Nationale commémoration de l'appel du général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat compte l'ennemi : rassemblement à 10 h 30 au Monument aux Morts Place Verdun suivi du vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

I JEUDI 22 JUIN

« MUSE-NATURE » – Spectacle Musique – Poésie sur le thème de la nature 20h30 (durée 1 heure) Maison des Beaumontois - Salle Anna MARLY - **Entrée libre**
Renseignements : 04.73.15.15.90
Rayms , auteur-interprète, nous invite à voyager dans la sphère poétique de Muse-Nature. Les rimes dansent, s'enlacent sur les vagues-poèmes aux couleurs variées. Dans ce flux, elles ont toutes leur propre cadence, leur propre musicalité, elles vont toutes crescendo et decrescendo entre différentes pauses . Laissez-vous emporter dans cet hymne à l' amour ...
" Allons simplement, Indéfiniment Et dans l'harmonie. D'une symphonie." Sylvie Cagnioncle au Violoncelle
Raphaël Chenot au Violon et Alto

I VENDREDI 23 JUIN

Conférence/rencontre autour de la loutre pour tout public dès 10 ans à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 18 h 00. La Loutre d'Europe (Lutra lutra) est un mammifère carnivore de la famille des mustélidés, qui a bien failli disparaître de notre pays. Cette conférence se propose de présenter l'espèce, sa biologie et son écologie, ainsi que les bilans des travaux et études menées depuis plusieurs décennies en France, tout particulièrement dans le Massif central. La répartition de la loutre et son évolution, son régime alimentaire, les études génétiques ou encore toxicologiques seront ainsi présentées. Sur inscriptions 04 73 98 35 67

I SAMEDI 24 JUIN

Cross La Ronde des Châtaigniers pour les enfants de 7 ans 11 ans, à partir de 14 h dans la carrière de la Châtaigneraie. dossier d'inscription sur www.beaumont63.fr, ou disponible à l'accueil de la Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut, tel : 04 73 15 15 90

Atelier philo enfants 9/13 ans à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 10 h 30 Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent les enfants à une enquête philosophique qui leur permet de partir à l'aventure de la pensée, s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour : Qu'est-ce qu'une image ? Durée 1 h. Sur inscriptions 04 73 98 35 67

I MARDI 27 JUIN

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la mairie à 20 h.

JUILLET

I LUNDI 3 JUILLET

Sortie au Parc de la Tête d'Or à Lyon organisée par le CCAS pour les personnes retraitées de la commune. Inscriptions et renseignements auprès du CCAS – Maison des Beaumontois au 04 73 15 15 93, dans la limite des places disponibles.

I SAMEDI 8 JUILLET

Vacances d'été

I VENDREDI 14 JUILLET

Fête Nationale, rassemblement à 10 h 30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville, suivi du vin d'honneur sur place.

SEPTEMBRE

I SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Forum des associations de 10 h à 18 h à la salle des fêtes.

